



Vivre ensemble p. 4 et 5

Pour la copropriété Robespierre, la nomination d'un administrateur judiciaire constitue un espoir de retour à la normale dans les prochains mois.

Déclics p. 7

Du cahier à l'écran d'ordinateur, les élèves des écoles maternelles et élémentaires de la ville jouent sur les deux tableaux.

Forces de proposition p. 9

Après avoir approuvé les rouages de l'administration municipale, les membres des conseils citoyens passent à l'action.

Trois nuances de rouge



Tous en rouge, les pompiers professionnels, volontaires et les agents de sécurité sont engagés dans la même mission de protection des biens et des personnes. Mais derrière cette unité de façade se cache une vraie disparité des statuts et des formations. **p. 10 à 13**

En images

PARTICIPATIF

Poètes... à vos papiers !



À l'occasion du centenaire de la naissance de Léo Ferré, le centre socioculturel Georges-Déziré rendra hommage au poète et chanteur anarchiste autour d'un spectacle vendredi 29 avril et d'une exposition qui se tiendra du 4 avril au 6 mai. Les habitants sont invités à participer à l'événement en s'appropriant une des œuvres de celui qui fut le plus prolifique des auteurs-compositeurs-interprètes français. Ils pourront interpréter ou réinterpréter une chanson, un poème ou une musique de Léo Ferré sous une forme chantée ou encore plastique. Peinture, sculpture, danse, chant, photographie, couture, toutes les formes d'expression seront les bienvenues. Les quarante-six années de carrière de l'auteur de la chanson *Les Anarchistes* et du recueil de poésie *Poète... vos papiers* offrent bien des occasions de multiplier les talents. Les projets sont à déposer avant le 11 mars.

INSCRIPTIONS ET RENSEIGNEMENTS

Centre socioculturel Georges-Déziré,
auprès de Violaine Herpin au 02 35 02 76 90.

RECENSEMENT

Comptez-vous

Le recensement annuel de la population se déroule jusqu'au 27 février. Un rendez-vous important dont dépend notamment la participation de l'État au budget des communes ou encore le nombre d'élus au conseil municipal. Six agents accrédités par la Ville se chargeront d'effectuer ce recensement d'une partie de la population stéphanaise. Kelly Bais, Chloé Souché, Pascal Tous Rius, Nathalie Mahieu, Anthony Mahieu et Camille Delaunay se présenteront chez l'habitant munis d'une carte avec une photo qui atteste de leur accréditation. Pour la deuxième année consécutive, les Stéphanaïens auront la possibilité de remplir l'imprimé d'informations sur internet via le site www.le-recensement-et-moi.fr grâce à des codes d'accès fournis par l'agent recenseur. Seulement 8 % des logements sont recensés, suite à un tirage au sort réalisé par l'Insee à partir d'un répertoire d'adresses.



PHOTO : M.-H.L.

ROBOTIQUE

Animalins électroniques

Les Animalins des écoles élémentaires Louis-Pergaud, Jean-Macé et Joliot-Curie se sont lancés dans l'aventure robotique. Trois groupes de petits ingénieurs du CP au CM2, conseillés par des animateurs des Francas, représenteront la ville face à une vingtaine d'équipes du Havre, de Caen ou de Rouen, lors de la finale Normandie des trophées de robotique qui se tiendra à la faculté de sciences du Madrillet, samedi 19 mars. « Les enfants aborderont des notions de mécanique, d'électricité et d'électronique pour réaliser un robot sur le thème de la plage, explique Germain Chevallier, l'un des animateurs Francas. Leur robot devra réaliser une action en une minute trente, comme pousser des coquillages ou monter une cabane... » Les ingénieurs en herbe ont dix séances pour concevoir et réaliser leur robot. Place donc aux crabes et autres pingouins robotiques !



HONORARIAT

Claude Collin, au service de la commune

Lors de la cérémonie des vœux aux personnalités de la vie locale, mardi 12 janvier, le titre de « maire adjoint honoraire » a été remis par le maire Hubert Wulfranc à Claude Collin pour ses vingt-deux années au sein de l'exécutif municipal stéphanois, entre 1983 et 2008. L'ancien premier adjoint a définitivement quitté la vie politique locale en mars 2015 à la fin de son mandat de conseiller général, fonction à laquelle il ne se représentait pas et qu'il exerçait depuis 1993. Électromécanicien ayant commencé sa carrière dans une usine de produits chimiques, l'ancien élu stéphanois a ainsi passé trente-deux années au service de la commune et de ses habitants.



PHOTO: J.L.

INITIATION

À bicyclette...

La vélo école reprend du service. Cet atelier gratuit est conduit par des éducateurs sportifs de la Ville. Il est destiné aux Stéphanois de plus de 18 ans n'ayant jamais appris à faire du vélo. Les inscriptions et une séance découverte se tiendront lundi 22 février de 9 h 30 à 11 heures au cynodrome du parc omnisports Youri-Gagarine. L'atelier se déroulera ensuite sur dix séances du 23 février au 29 mars, les lundis et les mardis de 9 h 30 à 11 heures. Les vélos et le matériel nécessaires sont mis à disposition par la Ville. Tenue de sport requise.

INSCRIPTIONS ET RENSEIGNEMENTS Après de Marine Bonnard au 06 83 03 01 50.



PHOTO: M.H.L.



À MON AVIS

La libéralisation n'est pas la solution

« Le marché du travail est bloqué en France. On a peur d'embaucher parce qu'on ne sait pas licencier », a lancé Pierre Gattaz, le président du Medef, à l'issue d'un entretien avec Manuel Valls.

Il faut oser quand, en France, toute catégorie confondue, le nombre de demandeurs d'emploi s'élève à près de 5,7 millions et quand le chômage a augmenté de 1 000 personnes par jour au dernier trimestre 2015 !

L'offensive du Medef se poursuit en faveur d'un contrat de travail « agile », dans lequel les causes de licenciement d'un salarié devraient minimiser le « risque » juridique pour les chefs d'entreprise.

Et malheureusement, le gouvernement actuel, comme ceux de Nicolas Sarkozy hier, continue d'écouter les sirènes patronales en souhaitant vouloir plafonner les indemnités décidées aux prud'hommes en cas de licenciement abusif pour éviter les condamnations les plus lourdes...

Qui pourrait croire qu'en libéralisant les licenciements, on va créer de l'emploi et relancer l'économie ?

Libérer les salaires vers la hausse serait autrement plus efficace.

Hubert Wulfranc

Maire, conseiller départemental



Directeur de la publication : Jérôme Gosselin. **Directrice de**

l'information et de la communication :

Sandrine Gossent. **Réalisation :** service municipal d'information et de communication.

Tél. : 02 32 95 83 83 - serviceinformation@ser76.com / CS 80458 - 76 806 Saint-Étienne-du-Rouvray Cedex.

Conception graphique : L'ATELIER de communication.

Mise en page : Aurélie Mailly.

Rédaction : Fabrice Chillet, Stéphane Nappez, Ariane Duclert. **Secrétariat de rédaction :** Céline Lapert. **Photographes :** Éric Bénard (E.B.), Marie-Hélène Labat (M.-H.L.), Jérôme Lallier (J.L.), Loïc Seron (L.S.) **Distribution :** Claude Allain. **Tirage :**

15 000 exemplaires. **Imprimerie :** ETC 02 35 95 06 00.

HABITAT

Mode(s) de gestion

Face à une situation de plus en plus dégradée, un administrateur judiciaire a été nommé en décembre 2015 pour assurer un retour à la normale de la gestion des six immeubles de la copropriété Robespierre au Château blanc.



« **I**l était temps d'agir, confie Carole Cardon, directrice du service copropriété du syndic Foncia-Hauguel. Nous avons tenu un bon moment mais le montant de la dette auprès des copropriétaires débiteurs et des fournisseurs de la copropriété Robespierre s'élève aujourd'hui à près de 1,24 million d'euros. » À la demande du conseil syndical, auquel appartient notamment le bailleur

social Logiseine et avec l'entier soutien de la Ville, le syndic Foncia-Hauguel a donc porté une demande conjointe de nomination d'un administrateur judiciaire, acceptée par le président du tribunal de grande instance de Rouen, le 28 décembre 2015.

Situation d'urgence

Nommé pour douze mois reconductibles, le cabinet AJ associés a dorénavant toute lati-

tude pour assurer un « retour à la normale ». Il peut prendre les dispositions qui s'imposent sans réunir d'assemblée générale. « *Le plus urgent, c'est d'assurer la pérennité des services qui font notre quotidien*, insiste Éric Traversier, président du conseil syndical de la copropriété Robespierre. *Maintenir le chauffage, payer l'entreprise de nettoyage, garantir la gestion des ordures ménagères... et qu'à partir de maintenant, les factures soient payées et les charges encaissées.* » La nomination d'un administrateur judiciaire permet aussi de débloquer des aides de l'Agence nationale de l'habitat (Anah) à hauteur de 50 % des montants à engager et sans plafonnement. Tous les travaux nécessaires sont alors subventionnables. Les appels de fonds n'ayant pas été honorés, reste à savoir de combien l'administrateur judiciaire pourra disposer en particulier pour la réparation des ascenseurs.

Et demain ?

À plus long terme, il s'agit aussi d'apurer la dette abyssale de la copropriété. Pour cela, l'administrateur judiciaire dispose de six mois, pas plus, pour présenter ses préco-

ÉTUDE

Perspectives d'avenir

Une étude concernant les copropriétés en difficultés du Château blanc, qui regroupent un total de 807 logements, sera engagée dans le courant du premier semestre 2016. La Métropole en assurera la maîtrise d'ouvrage en lien avec la Ville. L'objet de cette étude est d'analyser la situation des copropriétés et de déterminer les interventions à mettre en œuvre pour améliorer les conditions de vie des habitants, tantôt par la mise en place d'observatoires, tantôt par la réalisation de travaux allant de la réhabilitation jusqu'à la démolition. Cette étude constituera un élément important qui devrait permettre à la Ville de finaliser son projet urbain sur le quartier du Château blanc.



Les coulisses de l'info

Depuis 2012, les difficultés de gestion de la copropriété Robespierre n'ont cessé de s'accumuler. Trois ans plus tard, la nomination d'un administrateur judiciaire marque-t-elle un constat d'échec ou l'espoir d'une issue favorable pour les habitants ?

◀ L'objectif de la Ville est de poursuivre son projet de renouvellement urbain sur le quartier du Château blanc. L'option de la démolition de l'immeuble Sorano en fait partie.

PHOTOS : J. L.

nisations au tribunal de grande instance. Une démarche difficile qui passe dans un premier temps par une étude scrupuleuse des pièces du dossier de contentieux. Une partie des éléments a été versée par Foncia-Hauguel, mais l'ancien syndic Citya, en charge de la copropriété jusqu'en juin 2014, semble tarder à verser les dernières informations en sa possession. « *Tant que nous ne disposons pas de ces éléments, il est impos-*

sible d'engager une vraie réflexion de fond. Ce retard est bien entendu très dommageable », confirme Olivier Mugniery du cabinet AJ associés. Une attente d'autant moins supportable que la situation appelle des réponses rapides et efficaces, en particulier pour l'immeuble Sorano qui concentre, au-delà des problèmes financiers et des dysfonctionnements d'équipements, des problèmes de salubrité et de sécurité préoccupants. ■



◀ Au cœur des difficultés de la copropriété Robespierre, l'immeuble Sorano concentre près de 60 % de la dette globale.

INTERVIEW Position d'équilibre

Dominique Goupil, directeur général des services de la Ville.

Quel rôle la Ville entend-elle jouer pour encourager un retour à la normale ?

La Ville se tient à une position d'équilibre. L'idée est de trouver la bonne distance. D'un côté, nous n'avons aucune légitimité à nous substituer à la copropriété et nous n'en avons aucune envie. D'un autre côté, le maire Hubert Wulfranc se doit de remplir ses obligations en termes de sécurité et de salubrité publique. Des obligations et des pouvoirs qu'il entend naturellement partager avec Foncia, les services de l'État et tous les partenaires impliqués. La Ville ne peut se détourner de problèmes aussi graves que le bon fonctionnement des ascenseurs, l'occupation illicite de certains logements ou le maintien du chauffage. Dans tous les cas, la Ville continuera à accompagner les initiatives propres à améliorer la situation des habitants de la copropriété Robespierre.

La destruction de l'immeuble Sorano est-elle une solution envisageable pour la Ville ?

La situation est d'autant plus délicate pour l'administrateur judiciaire et le syndic de copropriété Foncia que l'avenir de l'immeuble Sorano est en effet incertain. Sur ce point, la position de la Ville ne varie pas. Nous espérons qu'à moyen terme ou à long terme cet immeuble soit démoli. Là encore, il s'agit de trouver le juste équilibre entre l'action d'urgence et l'anticipation sur des perspectives de renouvellement urbain. Aujourd'hui, il faut retrouver les conditions d'une habitabilité acceptable. Demain, les conclusions de l'étude portée par la Métropole sur les copropriétés du Château blanc nous aideront à définir des priorités et des moyens d'action. Notre préoccupation actuelle est de maintenir des liens étroits avec l'ancien syndic de copropriété Foncia pour préserver un mode d'administration réactif et de proximité.

De l'ardoise au zinc

Des travaux de désamiantage et de réfection de la toiture de la bibliothèque municipale Louis-Aragon sont en cours. Ils entraînent la fermeture de l'équipement jusqu'au 23 février.

ASSOCIATION

Pour Noah

Les cas d'enfants morts durant la gestation ou juste après l'accouchement demeurent un sujet à part, parfois évoqué mais rarement traité. Franck Chalaux a traversé cette épreuve il y a quelques mois à peine. Il a décidé de partager cette expérience plutôt que de se murer dans le silence. « *La vraie question au départ, c'est juste comment survivre à ça, au-delà de la douleur et de l'incompréhension ?* »

Très vite, la solution qui s'est imposée à Franck Chalaux a été de créer une association, baptisée Noah, à la mémoire de son enfant décédé après vingt et une semaines de gestation. « *Il faut sortir du tabou. Il y a de l'information à diffuser sur le deuil périnatal et sur le soutien psychologique aux familles en particulier.* » L'association Noah se propose donc d'accompagner les parents dans leurs démarches juridiques ou administratives, de les orienter à chaque étape du deuil et bien sûr d'échanger avec eux sur ces indicibles émotions. « *Car personne ne peut les comprendre sinon ceux qui sont passés par là eux aussi.* » Dans le même temps, Franck Chalaux entend faire avancer le débat juridique et public sur le statut des enfants nés sans vie avant 22 semaines d'amé-norrhée et qui jusqu'en février 2008* n'avaient que le statut de « pièce anatomique ».

*** Arrêts rendus par la première chambre civile de la Cour de cassation**

ASSOCIATION NOAH 17 rue des Lys,
76800 Saint-Étienne-du-Rouvray.
Mail : associationnoah@gmail.com,
www.facebook.com/Noah.Chalaux.
Tél. : 06 95 55 59 31.

LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE LOUIS-ARAGON COMMENCE SA CURE DE JOUVENCE. La première phase a débuté le 18 janvier par la dépose des 373 mètres carrés d'ardoises fibrociment de la toiture et de ses 308 mètres carrés de laine de verre. L'opération vise, d'une part, à désamianter la toiture, et, d'autre part, à préparer les futurs travaux du programme d'isolation thermique, de rénovation et des réaménagements intérieur et extérieur de l'équipement, dont l'investissement total s'élève à 591 000 euros hors taxe, et qui s'étalera entre l'automne prochain et février 2017 (lire *Le Stéphanois* n° 211).

Cette première phase de désamiantage est rendue nécessaire par la nature même du matériau des ardoises artificielles de la toiture. Sous le vocable « fibrociment » se cache en effet un mélange de ciment et de fibres d'amiante, dont la fabrication est interdite en France depuis 1997 et dont l'Institut national de recherche et de sécurité pour la prévention des accidents du travail

et des maladies professionnelles (INRS) indique qu'elles sont « la deuxième cause de maladies professionnelles et la première source en termes de coût ».

Les risques liés aux ardoises fibrociment restent néanmoins limités aux opérations où le matériau peut produire de la poussière, comme lors d'une démolition, « *la dépose de ces ardoises de type non friable ne va émettre que très peu de poussières*, rassure Denis Deprez, un responsable de la société spécialisée CIME, en charge

de la réfection de la toiture. *Mais c'est la réglementation et nous l'appliquons de la manière la plus stricte.* »

La procédure réglementaire habituelle liée aux travaux de désamiantage implique notamment la pose d'une bâche étanche en polyane sur le dernier niveau de l'échafaudage, afin d'éviter la dispersion des éventuelles poussières. Les travaux de dépose des ardoises fibrociment ont duré quatre jours. La toiture sera ensuite refaite en zinc. ■

Fibrociment



Après la dépose des 373 mètres carrés d'ardoises fibrociment, la toiture de la bibliothèque municipale Louis-Aragon sera entièrement refaite en zinc.
PHOTO: M.-H.L.



◀ La DDU 2015 a permis à la Ville d'équiper les groupes scolaires Paul-Langevin, André-Ampère, Louis-Pergaud et les écoles maternelles Frédéric-Rossif et Pierre-Semard.
PHOTO: E. B.

ÉDUCATION

Le monde à portée de clic

La deuxième phase du programme d'informatisation des écoles maternelles et élémentaires stéphanoises arrive à son terme en février 2016. Les élèves disposeront d'ordinateurs neufs, d'équipements vidéo et d'une connexion internet adaptée.

Dorénavant, lorsque les enseignants et les élèves des écoles élémentaires et maternelles de Saint-Étienne-du-Rouvray entrent en classe, il ne s'agit plus seulement d'allumer la lumière mais aussi de connecter les ordinateurs pour que la leçon commence. Deux dotations de développement urbain (DDU), perçues en 2013 et 2015, ont permis à la Ville de boucler dès février 2016 son programme d'informatisation des écoles.

Avec un ordinateur neuf et un vidéo-projecteur dans chaque classe et avec de surcroît deux vidéo-projecteurs interactifs et une salle informatique dans chaque école élémentaire, les enseignants ont maintenant la possibilité d'exploiter toute la diversité des supports audios et vidéos disponibles notamment sur internet. « Sur tous les sujets, en histoire, en français, en mathématiques, on peut en un clic aller chercher une image d'archive, un extrait de

documentaire, un témoignage sonore qui va donner une autre dimension à la leçon », explique Jean-Luc Demarais, le directeur de l'école élémentaire Paul-Langevin.

Le déclic

Il n'est donc plus temps de parler de gadget mais d'une évolution concrète des pratiques pédagogiques portées par une réelle adhésion des professeurs. « Il nous a fallu faire un tirage au sort pour l'attribution des deux vidéo-projecteurs interactifs, précise Jean-Luc Demarais, tant les professeurs étaient tous volontaires » (voir le dossier du *Stéphanois* n° 179).

Les expériences partagées par les enseignants des écoles équipées lors de la première dotation de développement urbain, dès 2014, ont porté leurs fruits. « Pour les enfants, ces nouveaux usages sont totalement intégrés. Et pour les collègues, nous cultivons les échanges entre les écoles pour

les aider à franchir ce cap. Il ne s'agit pas de livrer des produits finis, normés, calibrés, mais de leur donner les clefs pour forger leurs propres méthodes. La plupart des enseignants se forment ensuite par eux-mêmes. L'informatique ne reste qu'un outil associé à la pédagogie », explique Laurent Belloncle, directeur de l'école élémentaire Joliot-Curie 2 et référent numérique.

Bientôt Ferry-Jaurès et Kergomard

Situées en dehors du champ d'application de la dotation de développement urbain, le groupe scolaire Ferry-Jaurès et l'école maternelle Pauline-Kergomard n'ont pas pu bénéficier des mêmes équipements. Néanmoins, la Ville met tout en œuvre pour combler ce décalage. Des ordinateurs neufs sont déjà en place et la connexion internet est en cours. Les solutions sont à l'étude pour l'installation des vidéo-projecteurs.

CARTE D'IDENTITÉ

Attention, durée de validité contestée

Les cartes d'identité prolongées de cinq ans (et gratuites) peuvent poser problème dans 28 pays. Le gouvernement conseille d'utiliser un passeport... et de déboursier 86 euros.

CERTAINS DÉCRETS ONT L'ART DE COMPLIQUER LA VIE DES CITOYENS. Surtout s'ils doivent voyager à l'étranger. Et a fortiori lorsque ce voyage a lieu pendant le rétablissement des contrôles aux frontières en France et dans plusieurs autres pays de l'espace Schengen. Ce décret est celui du 18 décembre 2013 stipulant que, depuis le 1^{er} janvier 2014, toutes les cartes nationales d'identité (CNI) délivrées aux personnes majeures sont valides quinze ans, au lieu de dix ans. Y compris celles émises entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013 sur lesquelles sont apposées des dates de validité de dix ans. Sauf que 28 pays, dans lesquels les Français peuvent normalement voyager avec une simple carte d'identité, n'ont pas officiellement reconnu cette prolongation. Et parmi eux, tous les pays frontaliers de la France, à l'exception de la Suisse.

Refus de renouvellement

Bref, un Français muni d'une carte d'identité émise en 2004 ou 2005, mentionnant donc une date de validité jusqu'en 2014 ou 2015 mais encore valable, s'expose à la suspicion des autorités du pays visité. Le ministère des Affaires étrangères est d'ailleurs conscient du risque puisqu'il préconise de préférer à



Les titulaires d'une carte d'identité établie en 2004 ou 2005 doivent être prudents s'ils prévoient de voyager dans l'un des 28 pays qui ne reconnaît pas la prolongation de ce document. PHOTO: M-H.L.

la CNI prolongée un bon vieux passeport pour, dit son site, « éviter tout désagrément pendant votre voyage ». Les Stéphanois titulaires d'une CNI « en apparence périmée » sont donc invités à payer 86 € pour faire établir un passeport afin de voyager dans un pays qui n'exige pourtant pas ce document, la préfecture de Seine-Maritime refusant

en effet de renouveler les cartes d'identité prolongées, son service communication arguant que le décret du 18 décembre 2013 « n'a pas été abrogé ». Les habitants du département l'Eure ont toutefois plus de chance. Leur préfecture accepte quant à elle de renouveler les cartes de 2004 et 2005 gratuitement. ■

EXPOSITION

À tire d'aile

Quand les pigeons voyageurs sillonnent le ciel, guidés par leur infallible instinct, les pauvres humains que nous sommes, cloués au sol, ont bien du mal à les voir. L'exposition organisée par l'Émouchet stéphanois du 5 au 7 février constitue une occasion rare d'observer ces puissants volatiles, capables de parcourir plus de 900 kilomètres en une douzaine d'heures... et sans se poser. Pendant trois jours, les pigeons voyageurs seront donc au centre de toutes les attentions, couvés du regard par des propriétaires et des juges exigeants chargés d'apprécier l'esthétique de l'animal autant que la puissance de ses muscles et la qualité de ses ailes. « Parallèlement à cette exposition, une

vente aux enchères se déroulera dimanche 7 février, toute l'après-midi, qui permettra aux visiteurs de découvrir de véritables champions », précise André Hoche, le président de l'association colombophile stéphanoise. Dans ce milieu méconnu, les codes sont stricts. Il est question de pedigree, de performances et à ce jeu les descendances se négocient à prix d'or avec des enchères qui ne devraient pas manquer de s'envoler.

EXPOSITION COLOMBOPHILE Salle festive, rue des Coquelicots. Vendredi 5 février, réservé aux scolaires. Dimanche 7, portes ouvertes au public de 9 à 18 heures. Entrée libre.

CONSEILS CITOYENS

Passage à l'acte

Les conseils citoyens entrent en phase active. Mais une année d'observation n'aura pas été de trop, depuis leur installation, pour se familiariser avec les rouages des politiques publiques.

Certains ont douté, d'autres ont failli jeter l'éponge. Depuis un an qu'ils sont installés, les conseillers citoyens du Château blanc, Hartmann-La Houssière et Thorez-Grimau, n'ont pas toujours cerné avec précision les contours de leurs missions. Nouvelle disposition de la politique de la ville (lire *Le Stéphanois* n° 199), ces conseils d'habitants et d'acteurs des quartiers de la géographie prioritaire ont dû prendre le train en marche, quitte à s'en trouver parfois désorientés... « *On ne voyait pas trop notre rôle au début*, explique Nadia Couchay, membre du conseil citoyen Hartmann-La Houssière. *C'était même un peu décourageant.* » « *Il a fallu se familiariser avec les sigles et les procédures administratives* », abonde Anne Remilleret, conseillère citoyenne également sur Hartmann-La Houssière. Mais ce petit détour explicatif par les rouages administratifs en

valait, semble-t-il, la peine, à entendre les conseillers un an plus tard. « *Moi, j'y crois, ça peut devenir quelque chose de sérieux même si les choses ne peuvent pas se faire du jour au lendemain* », poursuit Anne Remilleret.

Quand la mayonnaise prend...

Abdellatif Laouini, conseiller citoyen au Château blanc, après une phase d'apprivoisement de la mécanique municipale, juge que cette immersion dans la vie démocratique locale aura été un passage obligé pour aboutir à du concret. Seul regret, peut-être, « *on se voit trop rarement* ». Les rencontres, pour être espacées, portent néanmoins leurs fruits : chaque conseil a désormais dégagé ses priorités. Ce sera le « *vivre ensemble* » au Château blanc, et « *une sensibilisation à l'environnement* » sur Thorez-Grimau, explique Lydia Saint-Ellier, conseillère citoyenne de

ce quartier. Hartmann-La Houssière vise quant à lui une action plus « *terre à terre* » avec un projet de jardin partagé qui serait implanté « *sous les lignes à haute tension* », dit Anne Remilleret.

« *Un seul projet c'est un peu frustrant* », regrette Lydia Saint-Ellier qui voit cette expérience comme une manière d'apporter « *sa pierre à l'édifice pour améliorer la vie du quartier* ». « *Et on nous en donne les moyens* », ajoute-t-elle.

Du chemin reste encore à parcourir, mais les conseillers citoyens posent désormais un regard optimiste sur leur engagement au sein de ce dispositif de la géographie prioritaire. « *Si on a des réponses concrètes à nos questions*, conclut Didier Burg, du conseil Hartmann-La Houssière, *les conseils citoyens peuvent aider les populations à renouer avec la vie démocratique.* » ■



◀ Les conseils citoyens stéphanois étaient les premiers de France à se mettre en place, il y a un an. Ils sont aujourd'hui opérationnels.
PHOTO: J. L.



Chaque année, l'entreprise Laguerre fabrique environ 500 tonnes de produits inflammables.
PHOTOS: J.L.

Les pompiers de l'ombre

Ils en ont parfois la couleur mais ce ne sont pas des pompiers. Dans l'ombre, ils participent pourtant activement à la prévention des risques. Couilles d'une profession méconnue dans les méandres de la réglementation sécurité-incendie.

La loge a des allures de PC de navigation. Mais l'écran d'ordinateur n'est pas un écran radar et autour ce n'est pas la mer mais les 80 hectares du centre hospitalier du Rouvray, avec ses quelque 149 bâtiments. Sur ce campus hospitalier géant, le moindre incident remonte ici, sur l'écran de contrôle de la centrale, à la droite duquel sommeillent deux téléphones rouges. Le rouge, c'est bien connu, c'est la couleur des pompiers, mais c'est aussi la couleur du pull qu'arbore aujourd'hui Alain Margot, l'un des deux agents de sécurité qui avec le concours d'un technicien, chapeaute toute la sécurité incendie de l'hôpital.

« J'assure la maintenance du matériel de sécurité incendie », explique Alain Margot. Extincteurs, appareils de détection, portails mécaniques... Et à chaque projet de travaux, il est là pour rappeler que la sécurité fait aussi partie du budget ! Moyennant quoi, dans ce système bien rodé, aucun accident grave n'a été recensé en vingt ans. Car à la moindre alerte, la procédure s'enclenche « C'est la règle des 3/3. Dans les trois secondes : on agit. Dans les trente secondes, on appelle les pompiers. Au bout de trois minutes, on évacue. Dès qu'il

y a un départ de flamme, nous ne sommes plus habilités à intervenir, même si on est formé pour. » Là est toute la nuance.

Depuis la fin des années 1990, la sécurité privée a connu une forte expansion en France. En douze ans, le nombre de sociétés dans ce secteur a doublé (source Insee) et, depuis 2011, un Conseil national des activités privées de sécurité (CNAPS), est même chargé de réguler cette activité auprès du ministère de l'Intérieur. Une véritable jungle de lois, de décrets, d'arrêtés, « 100 à 150 textes », évalue à la louche Jean-

Mission de service public

Les coulisses de l'info

Environ 144 000 personnes* travaillent aujourd'hui pour la sécurité privée en France, dont 22 000* pour la sécurité incendie, soit environ 15 %. Un chiffre que l'on peut comparer avec les 246 000 sapeurs-pompiers*, dont 78 % sont des sapeurs-pompiers volontaires.

* Chiffres ministère de l'Intérieur et sapeurs-pompiers de France



Au Rive Gauche, il suffit de décrocher le téléphone rouge pour être directement en ligne avec les pompiers.

Sébastien Cerdan. Celui-ci dirige une société de sécurité spécialisée dans l'événementiel, « Universal security » basée à Sotteville-lès-Rouen. Avec sa centaine d'agents de différents niveaux de qualification, il est sur tous les fronts, de la sécurisation des salles de théâtre à l'organisation de festivals comme Beauregard à Hérouville-Saint-Clair qui déplace près de 80 000 spectateurs. Une activité encore décuplée depuis les attentats. Son constat est sans appel : « *Le "préventionnisme" est passé au secteur privé et c'est pourtant une vraie mission de service public !* » À défaut d'intervenir lui-même, l'État réglemente et les contraintes sont drastiques. Alexis Baudouin, régisseur général et responsable de la sécurité du Rive Gauche depuis quinze ans, confirme. « *Dans un théâtre par exemple, tout doit être ininflammable, du sol au plafond !* » En gros, la mission de la sécurité privée est simple : faire en sorte que les sapeurs-pompiers ne viennent jamais ! La réglementation est particulièrement contraignante dans les établissements qui

reçoivent du public (ERP), mais la problématique reste la même sur le terrain des entreprises privées : prévenir toujours, plutôt que guérir. Cette fois, c'est le Code du travail qui s'applique et fait obligation au chef d'établissement de former son personnel à la sécurité incendie, d'installer les équipements adéquats – extincteurs et détecteurs – et d'organiser l'évacuation

des locaux. Mais selon sa taille ou son activité, une entreprise peut se voir imposer d'autres contraintes. C'est le cas notamment des installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) qui peuvent

manipuler des substances dangereuses et pour certaines inflammables, qu'elles soient d'ailleurs classées ou non Seveso. Une PME comme Laguerre, fabricant de peintures et produits issus de la chimie, implantée sur la zone industrielle, entre dans cette catégorie. Bien que non Seveso et n'ayant que 25 salariés, elle est soumise à autorisation du fait de la nature de son activité. « *Ce qui signifie concrètement que nous devons réaliser une étude de danger*

contrôlée par la Dréal [NDLR : direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du territoire] », explique Aurélie Pigeyre, responsable sécurité. Des obligations souvent lourdes en matière de budget mais incontournables car, si les victimes d'incendies sont rares dans l'environnement professionnel, le risque est grand en revanche de mettre en péril l'activité en cas de sinistre.

D'autres forment de véritables pompiers en interne capables d'agir tout de suite sur des sites à risque où les premières minutes sont souvent essentielles. Ainsi, dans l'industrie, la sécurité a toujours constitué un enjeu majeur et notamment dans la pétrochimie très implantée sur la région de Rouen. Dès 1953, plusieurs grandes entreprises liées à ce domaine d'activité créaient le Groupe d'étude de sécurité des industries pétrolières et chimiques (le Gésip), au départ dans un but d'assistance mutuelle technique. Puis, il y a trente ans, le Gésip montait son propre centre de formation à Vernon devenu depuis une référence à l'international. « *Nous formons chaque année plus de 600 personnes à tous niveaux, orientées vers les risques industriels, feux d'hydrocarbures, fuites de gaz ou de produits toxiques etc. et à 90 % pour des sites Seveso* », note Daniel Menard, délégué général du Gésip.

De véritables pompiers privés, autonomes et de surcroît plus à même d'intervenir sur un feu industriel que n'importe quel sapeur-pompier classique. « *Nos formateurs sont souvent des pompiers de Paris qui ont reçu des formations spécifiques* », des formations spécifiques, en l'occurrence dispensées par le Gésip. Ainsi, la boucle est bouclée. ■

Sites à risque

À SAVOIR

Personnel qualifié

Si toutes les entreprises sont tenues de respecter les règles de la sécurité incendie, seuls les établissements recevant du public (ERP) et les immeubles de grande hauteur (IGH) se voient imposer un personnel qualifié « Service de sécurité incendie et d'assistance à personnes » (Ssiap). L'équipe sera composée en fonction de l'importance du site et de la nature de l'activité. Les qualifications sont sanctionnées par un diplôme appelé selon le niveau de compétence : Ssiap1 (agent de sécurité incendie), Ssiap2 (chef d'équipe de sécurité incendie) ou Ssiap3 (chef de service).

Toujours le feu sacré ?

Pompier ? Un métier pour les uns. Un engagement personnel pour les autres. En Seine-Maritime, les sapeurs-pompiers volontaires sont trois fois plus nombreux que les sapeurs-pompiers professionnels : 2 664 contre 923 dont 14 % sont des femmes.

Après sa journée de travail à Evreux, une nuit commence à Rouen pour Jean-Baptiste Lemerle. Depuis septembre, ce Stéphanaïse exerce comme sapeur-pompier volontaire au centre d'incendie et de secours (CIS) Rouen Sud, entre les avenues de Caen et Jean-Rondeaux. Pour être opérationnel, il a consacré ses six semaines de congés à la formation, là où d'autres mettent souvent deux ans. À Rouen Sud, ils sont trois ou quatre comme

lui à tourner ainsi. Les professionnels assurent la garde de 7 à 19 heures puis les volontaires d'astreinte prennent le relais. Un système appelé à changer avec le regroupement des CIS sur Rouen, qui conduit progressivement à la suppression des astreintes dans l'agglomération au profit d'une alternance garde de jour/garde de nuit. À terme, les cinq CIS de l'agglomération fonctionneront sur ce mode, dont le possible

futur centre Rouen Zénith inscrit au Schéma départemental d'analyse et de couverture des risques (SDACR) qui pourrait regrouper les CIS de Sotteville-lès-Rouen et du Grand-Quevilly. Et c'est là que ça coince pour beaucoup de sapeurs-pompiers volontaires. La disparition des casernes de proximité au profit « d'usines à secours » inquiète.

Suppression des astreintes

Les professionnels y sont souvent plus nombreux et sans obligation de résidence, plus éloignés aussi du terrain, à la différence des volontaires, qui, eux, habitent sur place et connaissent la population et ses besoins. Quand on sait que l'écrasante majorité des interventions réside aujourd'hui dans le secours à la personne, cette réalité prend évidemment tout son sens. Autre sujet : l'abandon des astreintes est loin d'être anodin. « C'est la mort des pompiers volontaires », entend-on dans les rangs. Car être auprès de sa famille en astreinte, ce n'est pas la même chose qu'une nuit de garde à la caserne ! Or les casernes ont plus que jamais besoin de volontaires dans un contexte de restrictions budgétaires.

De plus, la mixité ne se fait pas toujours très bien, surtout dans les CIS professionnels



◀ Entre 7,60 € et 11,43 €, c'est le prix de la vacation d'un sapeur-pompier volontaire.



où les volontaires sont en minorité. Même à compétence égale, les postes à responsabilité comme « chef d'agrès » (chef des opérations) sont souvent réservés aux premiers. À l'inverse, la montée en grade se fait en général plus vite chez les volontaires que chez les professionnels, ce qui peut engendrer d'autres frustrations.

Deux mondes donc coexistent mais peinent parfois à dialoguer et un consensus reste à trouver pour que chacun trouve sa place, dans un esprit d'équité. D'ores et déjà, et pour des raisons liées aussi à l'évolution

de la société, les sapeurs-pompiers volontaires sont de moins en moins nombreux à faire carrière. Mais plus ennuyeux, beaucoup s'en vont maintenant dès la fin de leur premier contrat d'engagement, soit cinq ans. Un constat à méditer face à des passionnés exclusivement guidés par le dévouement, mais qui pourraient finir par se décourager. ■

▲ Sans l'apport des sapeurs-pompiers volontaires, beaucoup de CIS ne pourraient fonctionner.

NUMÉRO D'URGENCE

Organisation des secours

Tout appel au 18 (depuis la France) ou au 112 (numéro d'appel européen) est orienté vers le centre de traitement alerte (CTA) départemental. Le CTA mobilise ensuite un engin de la caserne la plus proche. Pour Saint-Étienne-du-Rouvray, la caserne la plus proche est celle de Rouen sud, située rue aux Anglais, Rouen rive gauche.

L'ensemble du territoire français est maillé en trois zones d'intervention. En zone urbaine, comme sur la commune, chaque personne doit pouvoir être secourue, entre l'appel et l'arrivée des secours, en moins de cinq minutes. Dans les zones non urbaines, l'intervention doit pouvoir se faire en quinze ou vingt minutes maximum. 85 % des interventions concernent des secours à la personne, 8 % seulement concernent des incendies. Le reste est réparti sur des interventions telles que les inondations, fuites de gaz...

INTERVIEW

Une organisation assez récente

Lieutenant colonel Queyla, chef du bureau des sapeurs-pompiers volontaires à la direction générale de la Sécurité civile. Co-auteur du livre *Sécurité civile en France, organisation et missions*, éd. des Pompiers de France

Historiquement, pourquoi cette distinction entre sapeurs-pompiers professionnels et sapeurs-pompiers volontaires ?

Avant la guerre, les sapeurs-pompiers exerçaient leur mission sous la responsabilité des communes et étaient uniquement des bénévoles pour la simple raison que cette activité ne nécessitait pas d'avoir du monde en permanence. Souvent, c'était les curés parce qu'ils étaient sur place et les prostituées qui bénéficiaient en retour d'une tolérance. La professionnalisation s'est faite progressivement après la guerre, puis il y a eu la départementalisation, consacrée par la loi du 3 mai 1996, qui dote chaque département d'un service départemental d'incendie et de secours (Sdis). C'est donc une organisation assez récente, et ce n'est que depuis 1975 que les sapeurs-pompiers sont représentés au sein du ministère de l'Intérieur. Jusque-là, il n'y avait pas de service dédié.

Ils ont la même formation, prennent les mêmes risques. Quelle différence ?

Dans un cas, c'est un métier avec un statut de fonctionnaire public territorial, dans l'autre un contrat d'engagement motivé par l'altruisme. Les deux approches sont différentes.

Comment évoluent aujourd'hui les recrutements ?

Depuis 2004, le nombre de recrutements reculait au niveau national mais la courbe s'est inversée en 2014. Cette évolution tient au fait que le statut avait besoin d'être clarifié, ce qui a été fait avec la loi du 20 juillet 2011 qui redéfinit le cadre juridique. Parallèlement, une grande campagne a été menée pour revaloriser le volontariat et, aujourd'hui, la durée d'engagement a même tendance à augmenter de nouveau et s'établit à onze ans en moyenne.

Élus communistes et républicains

La justice a condamné 8 salariés de Goodyear Amiens à 9 mois de prison ferme pour avoir retenu pendant 30 heures et ce, sans violence, deux dirigeants de leur société qui procédaient à la fermeture de leur site et à 1 200 suppressions d'emploi. Ce jugement a été rendu sous la férule du gouvernement, puisque c'est le Parquet qui a décidé de poursuivre les salariés après que l'entreprise a retiré sa plainte.

Alors qu'ils détournent leurs regards de la délinquance « en col blanc » de dirigeants de grandes entreprises qui pratiquent ouvertement l'évasion fiscale, Hollande et Valls ont donc décidé d'intimider les salariés qui se battent pour leurs droits et leurs emplois. Solidaires des salariés de Goodyear, le PCF et ses élus demandent l'annulation de ce jugement inique, et plus largement, l'amnistie des salariés condamnés pour des actions menées dans le cadre de luttes syndicales pour l'emploi, les salaires et l'amélioration de leurs conditions de travail. Nous vous invitons donc à signer la pétition de soutien aux 8 de Goodyear sur www.change.fr afin de signifier, au gouvernement et au grand patronat, que les Français n'entendent pas se soumettre au chantage mené sur leurs conditions d'existence.

TRIBUNE DE Hubert Wulfranc, Joachim Moysse, Francine Goyer, Jérôme Gosselin, Murielle Renaux, Michel Rodriguez, Fabienne Burel, Najia Atif, Carolanne Langlois, Marie-Agnès Lallier, Francis Schilliger, Pascal Le Cousin, Daniel Vezie, Nicole Auvray, Didier Quint, Jocelyn Cheron, Florence Boucard, Gilles Chuette.

Élus Droits de cité mouvement Ensemble

150 000 personnes ont manifesté dans le pays le 26 janvier, les agents des fonctions publiques de la Santé, d'État, des personnels communaux avec une forte mobilisation dans l'Éducation nationale contre la réforme des collèges, chez les salariés de la Sécu et de l'action sociale. Un appel unitaire a rassemblé les syndicats CGT, FO, Solidaires, FSU, ce que nous n'avions pas vu depuis longtemps. Les manifestants ont montré leur opposition à l'austérité des Hollande, Valls, Macron. Un refus des baisses de salaire alors que le grand patronat se met des subventions plein les poches mais ne crée aucun emploi. Pire, le chômage monte. Refus des réformes qui font régresser les services publics, refus des fortes restrictions budgétaires. Les personnels et toute la population sont touchés : moins de services publics, partout, commune, école, hôpital... pourtant nous en avons toutes et tous besoin.

Retenons ce qui vient de se passer : manifestons tous ensemble, avec tous les syndicats, toutes les professions, toute la population. C'est dans la rue que cela se passe. Nos voix, le gouvernement ne les a pas entendues aux élections : faisons-les entendre fort dans la rue !

TRIBUNE DE Michelle Ernis, Pascal Langlois.

Élus socialistes et républicains

Nous nous félicitons de la grâce partielle accordée par François Hollande à Jacqueline Sauvage. Par cette remise gracieuse de peine d'emprisonnement, le président de la République a répondu à notre mobilisation en faisant preuve d'humanité face à une situation particulièrement dramatique. Si, dans l'état du droit, la légitime défense n'a pu s'appliquer aux violences conjugales subies toute sa vie par Jacqueline Sauvage, il appartenait de tenir compte de la réalité des sévices physiques et psychologiques endurés par cette femme et ses filles. Cette décision doit amener très vite à apporter de nouvelles réponses juridiques. Nous poursuivrons notre mobilisation contre toutes les formes de violences. Faut-il rappeler que plus de 200 000 femmes se déclarent victimes de violences conjugales chaque année en France ? À peine 16 % déposent plainte... Nous leur devons notre soutien et de vraies réponses pour mieux se défendre et mieux se reconstruire. Dans notre commune, plusieurs associations et des dizaines de personnes militent activement pour le droit des femmes. Nous tenions aussi à leur rendre hommage par cette tribune, au nom de l'égalité.

Contact : 02 35 65 27 28 ou ps.ser@free.fr

TRIBUNE DE David Fontaine, Danièle Auzou, Patrick Morisse, Léa Pawelski, Catherine Olivier, Daniel Launay, Philippe Schapman, Samia Lage, Pascale Hubart, Réjane Grard Colombel, Antoine Scicluna, Thérèse-Marie Ramarosan, Gabriel Moba M'builu.

Élus vraiment à gauche, soutenus par le NPA

Chaque semaine de nouvelles attaques pleuvent sur le monde du travail et les classes populaires : destruction du Code du travail, poursuites contre des militants de la Confédération paysanne, des manifestants de Notre-Dame-des-Landes, des salariés d'EDF-GDF, d'Air France, de Ford, condamnation des Goodyear à de la prison ferme ! Cela aurait forcément mis en rage notre camarade et ami Étienne Saunier, emporté brutalement le 15 janvier par une maladie qui ne lui a laissé aucune chance.

Troisième sur notre liste en 2014, il était à nos côtés lors des activités et interventions de notre groupe, par sa plume, ses conseils, son engagement sans faille. Il soutenait la cause des opprimés, des sans-logis, des peuples kurde et syrien. C'était un homme engagé politiquement et syndicalement. Nous sommes tristes, choqués, il va terriblement nous manquer.

C'est en continuant le combat pour la liberté, la solidarité et contre les injustices de ce monde, qu'elles soient grandes ou petites, ici et ailleurs, que nous saurons le mieux perpétuer sa mémoire et donner raison à toutes celles et ceux qui militent infatigablement pour une société débarrassée des guerres, de la misère et de l'exploitation.

TRIBUNE DE Philippe Brière, Noura Hamiche.

BON À SAVOIR

Un enfant peut être inscrit sur la carte Vitale des deux parents



Il est possible de demander le rattachement des enfants sur la carte Vitale des deux parents, quelle que soit la composition de la famille (parents pacés, mariés ou séparés), et ainsi de pouvoir utiliser sa propre carte Vitale et de ne pas avoir à demander celle de l'autre parent. Le rattachement est valable pour tout enfant de moins de 16 ans (et jusqu'à la veille de son 20^e anniversaire s'il poursuit ses études).

La demande peut être faite par téléphone au 36 46 (service 0,06 €/min + prix appel) ou sur internet ameli.fr, « Vos services en ligne » / « Formulaires » / « Affiliation/immatriculation » puis télécharger le document Cerfa n°14445*01 « Demande de rattachement des enfants à l'un ou aux deux parents assurés ».

PENDANT LES VACANCES

DANS LES BIBLIOTHÈQUES-LUDOTHÈQUE

Les horaires des bibliothèques-ludothèque changent pendant les vacances d'hiver, du mardi 9 février au samedi 20 février.

- Bibliothèque Elsa-Triolet : mardi de 15 à 19 heures, mercredi de 10 heures à 12 h 30 et de 14 heures à 17 h 30, vendredi de 15 heures à 17 h 30, samedi de 10 heures à 12 h 30 et de 14 à 17 heures.
- Bibliothèque de l'espace Georges-Déziré : mercredi de 10 heures à 12 h 30 et de 14 à 17 heures, jeudi et vendredi de 14 à 17 heures.
- Bibliothèque Louis-Aragon : fermeture pour travaux jusqu'au 23 février.
- Ludothèque Célestin-Freinet : mardi de 9 h 45 à 12 h 30, mercredi de 9 h 45 à 12 h 30 et de 13 h 45 à 17 h 30, vendredi de 13 h 45 à 17 h 30, samedi 13 février de 9 h 45 à 12 h 30 et de 13 h 45 à 17 h 30. Fermée samedi 20 février. Reprise des horaires habituels mardi 23 février.

RENSEIGNEMENTS Au 02 32 95 83 68.

À LA PISCINE

Les horaires de la piscine Marcel-Porzou sont modifiés pendant les vacances scolaires. Elle sera ouverte : lundi de 14 heures à 19 h 30 ; de mardi à vendredi de 9 heures à 12 h 45 et de 15 heures à 19 h 30 ; samedi de 9 heures à 11 h 30 et de 14 heures à 18 h 30 ; dimanche de 9 heures à 12 h 30.

RENSEIGNEMENTS Au 02 35 66 64 91.

M'BOUMBASO

REPAS ET SOIRÉE DANSANTE

L'association Afrique développement solidarité M'Boumbaso organise une soirée dansante vendredi 1^{er} avril à partir de 19 h 30 à la salle festive, rue des Coquelicots. Prix : 20 € pour les adultes, gratuit pour les enfants. Réservations avant le 15 mars au 06 87 28 36 66 ou 06 62 39 24 39.

COLLECTE

DÉCHETS VERTS

La collecte mensuelle des déchets verts aura lieu vendredi 19 février.



6 000

C'est le nombre de tickets de tombola distribués aux clients par l'union commerciale Saint-Étienne-du-Rouvray centre lors des animations de Noël.



Seniors : repas animés

Les repas animés pour les seniors se dérouleront jeudi 3 mars au foyer restaurant Ambroise-Croizat et vendredi 4 mars au foyer restaurant Geneviève-Bourdon. Ils seront animés par l'orchestre Duo Balad. Réservations à partir de mercredi 24 février, uniquement par téléphone au 02 32 95 93 58. Prix du repas : 5,45 € et 1,20 € la boisson supplémentaire.



Agenda

SANTÉ

LUNDI 15 ET JEUDI 25 FÉVRIER

Vaccinations gratuites



Le Département organise des séances de vaccinations gratuites pour les adultes et les enfants de plus de 6 ans, lundi 15 février de 16 h 30 à 18 heures, au centre médico-social rue Georges-Méliès, et jeudi 25 février de 17 heures à 18 h 15, au centre médico-social, 41 rue Ambroise-Croizat.

► Renseignements au 02 76 51 62 61.

FORMATION

SAMEDI 27 FÉVRIER

Salon de l'apprentissage et de l'alternance

De 10 à 18 heures, entreprises, professionnels et organismes de formation délivreront conseils adaptés et personnalisés. Au programme également, des conférences thématiques.

► Entrée gratuite. Palais des Consuls, chambre de commerce, 7 quai de la Bourse à Rouen.

LOISIRS

MARDI 16, MERCREDI 17 ET JEUDI 18 FÉVRIER

Temps libre : « Vous avez la parole »

Vacances, culture, loisirs, radio, vidéo, multimédia, sport... La Ville organise des ateliers à destination des 11-25 ans pour construire ensemble des propositions de loisirs.

Mardi 16 février de 14 à 17 heures, centre socioculturel Georges-Brassens (Tél. 02 32 95 17 33) ; mercredi 17 février de 14 à 17 heures, centre socioculturel Georges-Déziré (Tél. : 02 35 02 76 90) ; jeudi 18 février de 14 à 17 heures, centre socioculturel Jean-Prévoist (Tél. : 02 32 95 83 66).

ANIMATIONS

DIMANCHE 7 FÉVRIER

Exposition colombophile

Lire p. 8.

MARDI 9 FÉVRIER

Fabrication de masques pour Mardi gras

La maison des forêts propose un atelier de fabrication de masques pour Mardi gras. À partir de 5 ans.

► De 14 h 30 à 16 h 30, à la maison des forêts. 4 € la séance. Sur réservation au 02 35 52 93 20 (vingt personnes maximum).

À PARTIR DU 22 FÉVRIER

La vélo école de retour

Lire p. 3.

CULTURE

EXPOSITIONS

JUSQU'AU 12 FÉVRIER

80 ans de chanson française, du microphone au MP3

De 1920 à nos jours, la révolution de la chanson et de l'expression musicale populaire. Exposition réalisée par l'association Dazibao.

► Centre socioculturel Georges-Brassens. Entrée libre. Renseignements au 02 32 95 17 33.

DU 15 FÉVRIER AU 4 MARS

Prévention : « Addictions et risques »

Plusieurs photos et textes sur les différentes typologies addictives : tabac, alcool, drogues et dérivés.

► Centre socioculturel Georges-Brassens. Entrée libre. Renseignements au 02 32 95 17 33.

JUSQU'AU 28 FÉVRIER

Gérard Roche

Gérard Roche, professeur d'arts plastiques qui exerçait à Provins (77), expose ses tableaux de paysages et d'animaux au bistrot Jem's.

► Bistrot Jem's, 2 avenue Olivier-Goubert. Tél. : 02 76 78 87 28, rouvray76@gmail.com

JUSQU'AU 17 MARS

Territoire

La section image-études (option photo) de l'Insa, sous la direction artistique d'Isabelle Lebon, présente ses œuvres lors de l'exposition « Territoire ».

► Galerie du temps de [Poz], premier étage du bâtiment Magellan, Insa, rue de l'Université. Tél. : 02 32 95 97 00, culture@insa-rouen.fr

DU 26 FÉVRIER AU 30 MARS

Les Stéphanaïens exposent

C'est une nouvelle exposition qui s'offre aux artistes stéphanaïens. Ces peintres, dessinateurs ou sculpteurs ont pour habitude de dévoiler leurs nouvelles œuvres lors de cette exposition annuelle, riche par la diversité des techniques, des styles et des genres. Qu'ils soient connus ou moins, ils partageront de nouveau leur plaisir avec le public.

► Centre socioculturel Jean-Prévoist. Entrée libre. Renseignements au 02 32 95 83 66.

ONE-MAN-SHOW

SAMEDI 6 FÉVRIER

Maxime Gasteuil | Plaisir de vivre



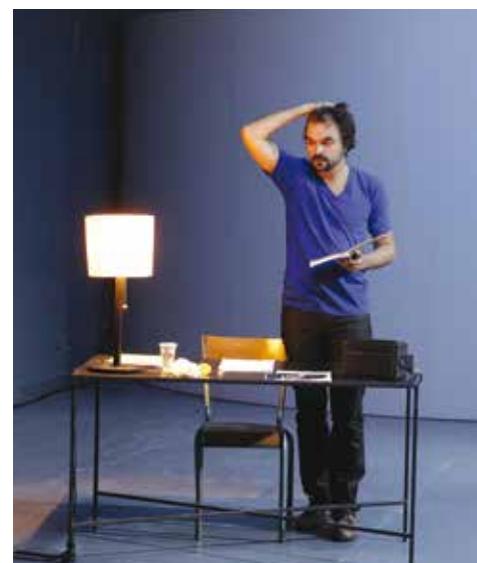
Maxime Gasteuil est un humoriste un peu particulier, il oscille intelligemment entre personnages et anecdotes. Il vous emmène dans sa région natale, mais aussi à la découverte de sa nouvelle vie à Paris.

► 20 h 30. Espace Georges-Déziré, salle Raymond-Devos. 7,20 €. Renseignements et réservations au 02 35 02 76 90.

THÉÂTRE

MARDI 23 FÉVRIER

Les Visages et les corps de Patrice Chéreau



Un moment d'intimité et d'émotion pure au plus près du souvenir d'un immense créateur. Grand invité du Louvre en 2010, Patrice Chéreau écrit

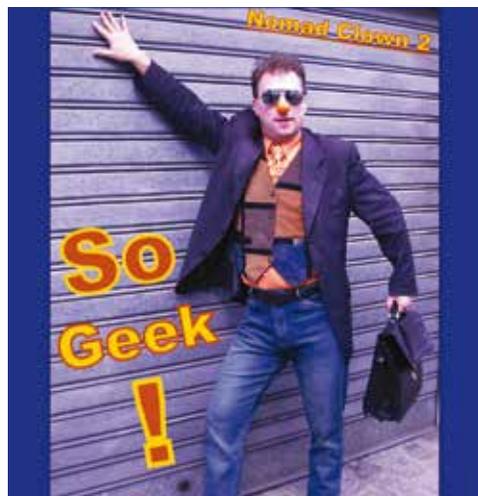
Les Visages et les corps. Ses mots, ses considérations et réflexions sur l'art, ses lettres d'amour sont lus sur scène par le comédien et metteur en scène Philippe Calvario.

► 20 h 30. Le Rive Gauche.
Billetterie : 02 32 91 94 94.

CLOWN

VENDREDI 26 FÉVRIER

**Nomad clown 2 So geek ! |
compagnie Jardin des planches**



Au croisement de la poésie et de l'humour, le clown tente de brancher son ordi, de se connecter au net. Parcours ô combien « brésilien », drôle, désespérant. So geek ! est une démonstration d'humanité dans toute sa fragilité, sa solitude, son désir de progresser, son impuissance face à la modernité.

► 20 h 30. Espace Georges-Déziré, salle Raymond-Devos. 7,20 €. Renseignements et réservations au 02 35 02 76 90.

DANSE

VENDREDI 12 FÉVRIER

**Expériences de légèreté |
présentation publique d'atelier**



Pendant une semaine, jeunes et moins jeunes, danseurs ou non, escaladeurs ou non, auront tenté sur la scène du Rive Gauche une (douce !) aventure hors du commun avec la compagnie de danse verticale Retouramont. Poulies, palans, cordes et élastiques n'auront plus de secret pour eux. À découvrir, leur sortie d'atelier.

► 19 heures. Le Rive Gauche. Renseignements au 02 32 91 94 94.

LIVRES, MUSIQUES, FILMS

SAMEDI 6 FÉVRIER

SameDiscute

Le rendez-vous des bibliothécaires et des lecteurs pour partager livres, musiques et films. Un moment convivial où chacun vient avec ses coups de cœur et ses envies de découverte.

► 10 h 30. Bibliothèque Elsa-Triolet. Entrée gratuite. Renseignements au 02 32 95 83 68.

ATELIER/STAGE

MERCREDI 17 FÉVRIER

Deviens conteur

La Youle compagnie propose un stage « Deviens conteur » à destination des enfants de 6 à 13 ans, à la maison des forêts.

► De 9 h 30 à 17 h 30. 25 € par enfant.
Sur réservation au 06 61 52 11 79.

 **Les personnes à mobilité réduite peuvent se rendre aux manifestations grâce au Mobilo'bus, moyen de transport leur étant réservé. Renseignez-vous au 02 32 95 83 94.**

SAMEDI 27 FÉVRIER

MédiaThéCafé

Cet atelier multimédia propose de vous initier au réseau social Facebook. Profitez-en pour créer votre compte, comprendre l'utilisation, les usages et les possibles dangers de Facebook. Destiné aux adultes déjà familiarisés à l'ordinateur et à internet. Réservations obligatoires, places limitées à 8 personnes.

► 10 heures. Bibliothèque de l'espace Georges-Déziré. Entrée gratuite. Renseignements et réservations au 02 32 95 83 68.

CONFÉRENCE/JEUNE PUBLIC

SAMEDI 27 FÉVRIER

Le rock expliqué aux enfants

Une histoire du rock à destination du jeune public, pour découvrir les groupes et les artistes qui ont marqué l'évolution de ce courant musical depuis les années 1950. Ce premier volet sera consacré au rock'n'roll, à la pop anglaise et au folk-rock. À partir de 8 ans. Par Emmanuelle Bobée, professeure au conservatoire.

► 15 heures. Bibliothèque Elsa-Triolet. Entrée gratuite. Renseignements et réservations dans les bibliothèques ou au 02 32 95 83 68.



État civil

MARIAGES

Karim Lahbib et Sondess Jerbi.

NAISSANCES

Amir Ait Mouhou, Aaron Barbelin, Farès Basiouny, Noah Beaujard, Yoshan Dadié, Shaim Danjean, Ayoub El Aamrani, Youssef El Mokchah, Wilhem Hamelin Alexandre, Aya Hazzoumi, Imane Khendriche, Tom Laforgue, Anna Larcheveque Poullard, Nawel Madani, Hailly Michienzi Sadio, Osman Özkan, Grégoire Auffret, Khadija Benchina, Kenza Limem, Nathan Ntua Iyoke, Aëlyne Rachid, Maëlle Roussel.

DÉCÈS

Alice Canati, Maria Baleizão, Régis Godard, Jacqueline Poittevin, Janine Buquet, Solange Guillouf, Lionel Dufour, Madeleine Binet divorcée Allais, André Ogez, Lucien Soyez, Francine Le Duc, Henri Boivin, Jehan Kaminski, Olivier Lamand, Simonne Bénard, Françoise Langlois, Pascal Lenoël, Alain Paul, Patrick Leseigneur, Albert Follin, Geneviève Droues, Marthe Baron, Rolande Tournevalche, Daniel Schneider, Yves Patry.



Selon l'architecte-urbaniste Stéphane Lemoine (à droite), le chorégraphe Fabrice Guillot (à gauche) et les danseurs de la compagnie Retouramont « rouvrent l'espace » des villes. Une manière « de donner de l'épaisseur à ce qui est vide ».

PHOTOS: J.-P.S.

REGARDS CROISÉS

La douceur du vide

Et si on regardait les villes en creux ? Un chorégraphe spécialiste de « danse verticale » et un architecte-urbaniste échangent sur cette dimension peu explorée des villes : le vide.

La nature a horreur du vide, disait Aristote. Vingt-quatre siècles plus tard, le vide n'a toujours pas droit de cité. Malheur aux vies et aux villes vides. Pourtant, sans lui, les corps ne sauraient se mouvoir. Et les villes seraient sans vie. « *Le travail sur la ville, ce n'est pas seulement définir la hauteur des bâtiments*, indique Stéphane Lemoine, architecte, *mais c'est se demander comment je bouge dans la ville, l'urbanisme tourne aujourd'hui autour des questions de mobilité* ». Or de la mobilité à la danse, il n'y a qu'un pas... que l'architecte et Fabrice Guillot, le chorégraphe de la compagnie

Retouramont, ont franchi, nouant réflexion commune autour du vide.

Activistes de la « danse verticale », Retouramont et l'architecte ont conçu une vive attraction pour tout ce qui fait « vide » dans la ville. Les murs d'immeubles, autoponts et autres espaces ordinairement hors de portée ou tout simplement ignorés, fuis, rejetés, sont devenus leurs aires de jeu. Autant d'espaces urbains que la compagnie investit le temps de parenthèses chorégraphiques, au fil desquelles les usages et les conflits qui le traversent sont temporairement suspendus. « *Nous ouvrons une nouvelle manière de cir-*

culer, explique le chorégraphe, *nous faisons percevoir la ville différemment.* »

Espace de désir

Tout l'enjeu est là : danser pour que change le regard sur la ville, (« *la représentation change le regard sur le représenté* », abonde l'architecte). Un changement de vue qui, bien sûr, ouvre de nouvelles brèches pour l'urbaniste... et qui, peut-être, le libère de ses réflexes. Car si d'ordinaire « *le vide sert à organiser la ville, à gérer la circulation entre les éléments bâtis et donc à hiérarchiser les usages qui le traversent* », la danse verti-

Les coulisses de l'info

La compagnie de danse verticale Retouramont est en résidence au Rive Gauche pour deux saisons. Son projet est de travailler sur l'espace urbain avec les habitants. *Le Stéphanois* a fait connaissance avec ces explorateurs des airs.

cale, au contraire, dépouille le vide de ses hiérarchies et de ses jugements de valeur. « *L'approche chorégraphique de Retouramont n'est pas empêtrée dans toutes ces considérations de hiérarchies urbaines*, confie Stéphane Lemoine. *Les danseurs amènent de la liberté dans des espaces où l'usager ne l'est pas forcément lorsqu'il le parcourt en poussette ou lorsqu'il va au travail.* »

Le basculement qu'opère la danse verticale permet alors « *de porter sur l'espace qui pose problème un regard autre que celui de la destruction* », ajoute l'architecte. Préférer les danseurs aux bulldozers, voilà peut-être un moyen de répondre en douceur aux coups du réel et aux mots qui manquent... « *Grâce à la danse, on met*

une écriture non verbale sur un territoire qui pose un problème de langage, confirme le chorégraphe, *on génère du texte qui questionnera ensuite les différents gestionnaires du lieu.* » Ainsi, grâce à la danse, le quartier marqué par des mots négatifs sera regardé de manière plus positive. L'espace s'en retrouve davantage ouvert aux projets constructifs...

Des danseurs pas des bulldozers

Se projeter physiquement dans le vide ouvrirait ainsi la voie à bien des déblocages, affirment les deux hommes... « *Cette projection dans l'espace est indispensable pour se remettre en situation de faire des projets.* » « *Et c'est ainsi que la ville cesse d'être un espace subi pour redevenir un espace de désir* », conclut le chorégraphe. ■



Les ateliers sensoriels de la compagnie Retouramont visent à « *aiguiser la perception de l'espace ou à la changer* ».

À SAVOIR Expériences de légèreté

La compagnie Retouramont et Le Rive Gauche proposent un stage intergénérationnel de danse verticale, du lundi 8 au vendredi 12 février. « *Nous travaillerons sur la poulie*, explique le chorégraphe Fabrice Guillot, *une autre mobilité qui ne demande pas d'efforts et qui repose dans la confiance à l'autre...* » Vendredi 12 février à 19 heures, restitution du travail d'atelier au Rive Gauche. Entrée libre sur réservation : 02 32 91 94 94.

EN RÉSIDENCE Ateliers sensoriels

La compagnie Retouramont est en résidence au Rive Gauche pour deux saisons. Elle a ouvert son projet de sensibilisation de la danse verticale dans les quartiers jeudi 29 et vendredi 30 octobre 2015 avec un atelier sensoriel auquel a participé une soixantaine de collégiens (photo ci-contre). Ces ateliers proposaient notamment aux jeunes de suivre un parcours les yeux bandés afin de découvrir différentes matières grâce aux seuls toucher et ouïe. Un autre atelier leur proposait de chuter lentement en arrière, yeux également fermés. Un dernier consistait à se laisser balloter sur une énorme bulle translucide. Un second dispositif, « tyrolienne avec vue », devait en outre permettre à une vingtaine d'habitants de « voler » entre les tours Minerve et Calypso du Château blanc... mais le bailleur social Le Foyer stéphanois a refusé le projet, invoquant des motifs de sécurité. Cette résidence est réalisée en partenariat avec les centres socioculturels Jean-Prévoist et Georges-Brassens, la Ville avec le Périph' et la Station, dans le cadre du contrat de ville de la Métropole Rouen Normandie et avec le soutien du ministère de la Culture et de son plan « Culture, Citoyenneté et Vivre ensemble ».



Mohamed Abdelmoula

L'essence de l'éducation

PHOTO: E.B.

Enfant du ballon rond, Mohamed Abdelmoula a trouvé la combinaison gagnante pour former des joueurs autant que des citoyens. Et à ce jeu-là, il marque à tous les coups.

Dès l'âge de 6 ans, Mohamed Abdelmoula a le foot dans la peau. Pourtant, il voit déjà plus loin, et surtout plus large. Quand il n'est pas sur les terrains de l'ASMCB*, il passe une grande partie de son temps au centre socioculturel Jean-Prévoist. « J'étais là pour m'amuser mais aussi pour rendre service. J'aimais me sentir utile, même si je ne me rendais pas encore compte de l'importance que cela avait pour moi et du sens que cela donnait à ma vie. » En 1992, la mère de Mohamed Abdelmoula se retrouve seule pour élever ses huit enfants, quatre garçons et quatre filles. « L'éducation était stricte. Pas le droit de traîner dans les rues. Il y avait des règles et des horaires à respecter. J'ai grandi comme ça alors qu'en même temps je voyais des copains qui commençaient à dérailler. »

À 20 ans, Mohamed Abdelmoula veut vivre sa passion pour le foot jusqu'au bout. Malheureusement, en 1994, l'équipe senior est dis-

soute à l'ASMCB. « J'ai quitté le club pour jouer en division d'honneur à Évreux et à Oissel. » Mais l'attachement au quartier du Château blanc était trop fort. « Quand je suis revenu en 2012, j'avais 28 ans, j'avais mûri. Les autres ne me regardaient plus tout à fait de la même manière. Je voulais me poser à Saint-Étienne-du-Rouvray et apporter ma contribution à mon club de cœur. J'étais prêt à transmettre les principes qui me permettent aujourd'hui d'assumer mon rôle de père de trois enfants. » Sur le terrain, les valeurs citoyennes sont évoquées à chaque entraînement. « Le respect de l'équipier, de l'adversaire, de l'arbitre, la politesse, le fair-play... Toutes ces règles trouvent leur signification aussi bien sur le terrain qu'à l'école et à la maison. »

La passe décisive

À 31 ans, Mohamed Abdelmoula vient de franchir le 16 novembre 2015 une nouvelle étape dans son engagement au service du

collectif. L'éducateur sportif endosse dorénavant le statut d'adulte relais. « J'assume un rôle de médiateur au sein du club entre les jeunes, les parents, les associations et les administrations. » Dans le même temps, Mohamed Abdelmoula a mis en place des ateliers citoyens qui s'adressent dans un premier temps aux jeunes de 11 à 13 ans. « On se retrouve trois fois par semaine pour une heure de débat. En ce moment, on parle d'hygiène de vie, de manger équilibré, de bien dormir, de ne pas toucher au tabac. » Tout marche sur le dialogue, l'échange, sans tabous. Pas question de faire des conférences. Le prochain défi, et non des moindres, c'est de toucher les grands ados entre 16 et 17 ans. « C'est un âge compliqué mais déterminant pour éviter que les jeunes basculent dans le décrochage scolaire ou la consommation de stupéfiants et d'alcool. C'est le bon moment pour les rattraper », explique Mohamed Abdelmoula.

Serein et fidèle à ses principes, l'éducateur citoyen entend bien continuer de prouver que l'école du sport peut devenir une école de la vie. ■

* ASMCB : Association sportive Madrillet Château blanc.